A l'attention des enseignants de clubs et dirigeants d'associations :

Madame, Monsieur,
Le sport comme facteur de santé, une thématique au cœur de la politique sportive du Conseil départemental qui s'attache à favoriser l'activité physique pour tous, à tout âge de la vie.

La pratique d'une activité physique est un élément déterminant de la santé dans toutes ses dimensions tant physique que psychique et sociale.

Elle permet de réduire l'échec scolaire et les inégalités tout en augmentant le niveau de santé.
Les études montrent que l'activité physique et sportive ainsi que la réduction de la sédentarité permettent de diminuer de façon majeure les risques des maladies chroniques et leurs conséquences.

Ainsi, la volonté de notre collectivité est de permettre aux **jeunes âgés de 10 à 16 ans licenciés dans un club ou en association sportive d'un collège de bénéficier d'un bilan de santé complet gratuitement comprenant**: un électrocardiogramme, une consultation diététique, une évaluation psychologique, une consultation morphologique.

Ces bilans permettent de détecter des troubles ou contre-indications et de sécuriser ainsi votre pratique sportive.

Afin de pouvoir bénéficier de ce dispositif, il suffit de remplir les 2 documents joints avec l'ensemble des élèves que vous souhaitez inscrire sur ces bilans de santé (tableau nominatif des sportifs et fiche d'inscription) et de le renvoyer à l'adresse mail suivante :

suivimedical@departement13.fr

Une fois réception de vos documents et acceptation des demandes, vous recevrez une convocation nominative permettant aux jeunes d'effectuer ce bilan de santé dans un des 3 centres de son choix :

I - CENTRE PROVENCAL DE MEDECINE DU SPORT (2 centres médicaux)

1) Site d'Aubagne :
Tél : 04.42.84.72.20 / **Mail** : cpmsaubagne@gmail.com / **Site :** http://cpms-aubagne.com
608, Avenue du 21 août 1944 – 13677 AUBAGNE Cedex
Horaires : Mercredi de 14h00 à 18h00

2) Site de Marseille
APHM Marseille hôpital Sainte-Marguerite pavillon 7
Tél : 04 42 84 72 20 / **Mail** : cpmsaubagne@gmail.com
Unité de Médecine du Sport, Service de Médecine Physique et de Réadaptation
270, Boulevard de Ste Marguerite – 13009 MARSEILLE
Horaires : Lundi à vendredi de 14h à 18h

II- APHM MARSEILLE HOPITAL SAINTE MARGUERITE- PAVILLON 8

Tél : 04 91 74 50 40/ **Mail** : marie-christine.boccanfuso@ap-hm.fr
Unité de Médecine du Sport, Service de Médecine Physique et de Réadaptation
270, Boulevard de Ste Marguerite – 13009 MARSEILLE
Horaires : Lundi à vendredi de 8h30-12h30 /13h30-16h00

III - CENTRE MEDICO- SPORTIF RECONNU D'ETAT « SANTE SPORT PROVENCE »

Tél : 04.42.22.80.82 / **Mail** : contact@santesportprovence.com /
Site : http://santesportprovence.com
38, Avenue de Lattre de Tassigny – 13090 AIX-EN-PROVENCE
Horaires : Mercredi de 13h30 à 18h et samedi de 9h30 à 13h00

Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter au 04.13.31.10.41.

Le Service des Sports.

Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône
52, avenue de Saint-Just
13256 Marseille cedex 20

Découvrez nos actions au service des Provençaux : https://www.departement13.fr/